



BILAN DE COMPÉTENCES SPÉCIFIQUE HANDICAP - SANTÉ

Le bilan de compétences accompagne les **salariés en situation de handicap** dans leur parcours de transition professionnelle en prenant en considération l'**impact du handicap** sur leurs **capacités**. Ce bilan se distingue par son approche individualisée, visant à **définir un projet professionnel adapté et un plan d'action** pour le concrétiser.

OBJECTIFS :

Homme En Devenir soutient les personnes en situation de handicap dans la définition de leur nouveau projet professionnel ou dans leur réintégration professionnelle, en prenant en considération leur spécificité. **L'analyse des compétences, des qualités personnelles, des aptitudes et des motivations est essentielle dans ce processus.**

MODALITÉS D'EXÉCUTION :

Le bilan de compétences est une action de formation réglementée, accessible à tous. Il est conçu pour aider toute personne, sans distinction d'âge, de niveau d'études, de compétences ou de situation professionnelle.

Reconnu par le Code du Travail, le Bilan de Compétences suit un déroulé précis que tous les accompagnants et consultants doivent suivre. Il se compose de **3 étapes**, ayant chacune un objectif distinctif :

- **Phase 1 : Phase Préliminaire**
- **Phase 2 : Phase d'Investigation**
- **Phase 3 : Phase de Conclusion**



SAVOIR-FAIRE :

L'objectif n'est pas seulement de construire un projet professionnel réaliste, mais aussi de prendre en compte les **dimensions personnelles, sociales et médicales** qui influencent chaque étape de votre parcours tels que :

- L'**aménagement et adaptations** nécessaires pour un **environnement de travail accessible**
- Le travail sur l'**estime de soi** et la **résilience** pour renforcer la **confiance en soi**
- L'accompagnement vers un **environnement inclusif** et des **formations adaptées**
- Un **suivi personnalisé et renforcé pour un accompagnement sur mesure**
- Des outils et ressources adaptés
- L'**aide à l'accès aux droits et dispositifs sociaux et professionnels**
- La **prévention des risques liés à la situation de handicap en entreprise**

+ NOS PLUS

- Une équipe de professionnels maîtrisant les enjeux du handicap en milieu de travail
- Un groupe de consultants spécialisés dans la gestion du handicap au travail
- Possibilité d'effectuer une période de stage en entreprise

POUR QUI ?

- Personnes présentant des difficultés physiques, sensorielles ou psychiques affectant leur performance au travail bénéficiaire ou non d'une RQTH

DURÉE

- 24h00 en présentiel
+ 8h00 de travail en autonomie

€ PRIX

- Nous consulter

*Aides au financement possibles !
(OPCO, FNE, C2P, CPF, France Travail, ...)*

INTÉRESSÉ(E) ?

Contactez-nous !

 www.hommendevenir.com
 03 83 26 32 82
 secretariat.hommendevenir@orange.fr

